

Élections à la CAP Académique des CPE

Vigilance et motivation pour réaffirmer notre identité professionnelle au sein d'une vie scolaire de qualité.

Résistance face à la déformation et l'instrumentalisation de notre métier.

Respect de nos missions et de notre statut.

Le 2 décembre 2008, vous allez élire vos représentants aux commissions paritaires (CAPA). Le SNES y est majoritaire depuis des années. Pourquoi ?

Le SNES, un outil syndical efficace pour votre carrière.

Le mouvement de déconcentration qui donne plus de pouvoirs aux académies depuis 1999 nous a montré combien il était nécessaire d'être bien représenté en CAPA afin de donner satisfaction au plus grand nombre. Le SNES s'est efforcé de représenter de façon majoritaire tout au long de son mandat les collègues CPE : calcul et vérification des barèmes, examen des vœux, mutation la plus satisfaisante possible dans le respect des règles et dans l'intérêt des collègues. Le SNES a acquis une expérience qu'il met au service de tous et que vous devez consolider en lui apportant vos suffrages. Nous assurons également le suivi efficace et transparent de votre carrière (notation, promotion, hors-classe...).

Une volonté sans cesse renouvelée d'informer.

Notre présence continue sur tous les terrains fait du SNES un outil indispensable de formation et d'information. Vous pouvez joindre à tout moment un secrétaire de catégorie et un collectif de CPE expérimenté et dévoué ainsi que des responsables de secteur géographique.

Tous sont à votre écoute et vous informent par différents biais :

- Site internet (national et Réunion) ;
- Mailing ;
- Bulletins d'information.

De plus, une permanence est assurée chaque semaine au local du SNES à St-Denis.

Chaque année sont organisés des stages syndicaux en adéquation avec les problématiques du moment et en rapport avec les préoccupations du terrain. Toujours présent et actif en CAPA depuis des années, le SNES, par sa connaissance de vos dossiers, est seul à même de réagir promptement.

Le SNES, attentif aux nouveaux enjeux de la profession.

Face aux attaques, le SNES refuse les orientations du gouvernement qui se caractérisent par :

- le délitement et la précarisation de la Vie scolaire ;
- La transformation des CPE en DRH au détriment de nos missions éducatives ;
- Et, paradoxalement, le retour des "surgés", pour compenser le manque de surveillants.

Le SNES revendique :

- Oui à l'évolution, non à la dénaturation !
- Oui à la défense des valeurs éducatives et des enjeux professionnels ;
- Oui à la reconnaissance de notre action centrée sur l'intérêt de l'élève ;
- Oui à la juste reconnaissance de notre catégorie ;
- Oui au recrutement au niveau master (comme les futurs collègues professeurs) ;
- Oui à un nombre suffisant de postes au concours pour couvrir les besoins du terrain.

En votant pour le SNES, vous faites le choix d'une défense efficace de la profession et du suivi de votre carrière.

Nous comptons sur votre mobilisation pour maintenir le rôle prépondérant du SNES. Il vous garantit efficacité, engagement et réactivité à tous les niveaux de décision et en toute transparence.

Le 2 décembre votez pour les candidat(e)s du SNES !